

La Nouvelle-Calédonie recrute, pour les besoins du Pôle pédagogique de la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), un **Conseiller pédagogique spécialisé BEP - ASH (Besoins Educatifs Particuliers, adaptation scolaire et scolarisation des enfants en situation de handicap)**.

Le poste est à pourvoir dans le cadre d'une mission ponctuelle de 3 ans à compter du 01 Mai 2026 jusqu'au 30 Avril 2029.

### **Contexte et mission :**

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie est chargée :

- des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques ;
- de la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public ;
- du contrôle pédagogique de l'enseignement primaire public, c'est à dire notamment de l'animation, de l'aide et de l'inspection pédagogiques dans les écoles publiques.

La direction comprend un pôle BEP-ASH : Besoins Éducatifs Particuliers, adaptation scolaire et scolarisation des enfants en situation de handicap au sein du service pédagogique, une antenne à Koné, un service des affaires administratives, financières et de la communication, un service de la prévention du décrochage scolaire et 7 circonscriptions.

Missions :

Placé sous l'autorité de l'inspecteur BEP-ASH et de la directrice, le(la) conseiller pédagogique spécialisé ASH, titulaire d'un CAAPSAIS - Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires, d'un CAPA-SH - Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap ou d'un CAPPEI et titulaire du CAFIPEMF - Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur. Il a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie. Délibération n° 343 du 30 décembre 2002 - Article 2.

### **Activités principales :**

Il se voit chargé des missions suivantes :

1. Sous le pilotage de l'IAP-ASH :
  - Mise en œuvre et suivi des programmes et du cadre réglementaire relatifs à l'École inclusive ;
  - Participation à l'élaboration des textes réglementaires dans le cadre de la refonte des textes sur la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers et/ou en situation de handicap;
  - Participation à la mise en œuvre et suivi de la maquette pluriannuelle du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) en lien avec l'IFAP et les différents partenaires institutionnels;
  - Formation des maîtres instituteurs ou professeurs des écoles ;
  - Formation continue spécialisée pour la préparation du CAPPEI : élaboration des contenus et animation des modules;
  - Formation continue des enseignants spécialisés (présentiel ou FOAD) en lien avec les IAP, les provinces;
  - Formation continue (présentiel ou FOAD) en lien avec les IAP, les provinces;
  - Formation initiale IFM-NC et INSPE;
  - Participation aux bilans des différentes commissions et être force de propositions auprès des partenaires institutionnels afin de garantir la meilleure scolarisation possible des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
  - Aide des partenaires à la prise de décisions;
  - Participation à des instances de concertation : réunions de service du pôle pédagogique de la DENC, instances inter institutionnelles, réunions partenariales (établissements spécialisés, IME,...), groupes de travail ;
  - Participation aux jurys des concours et examens;
  - .-Suivi des commissions d'orientation et d'affectation sur le parcours scolaire des élèves : participation ponctuelle aux CCEP en tant que personne ressource sur invitation des co-présidents de CCEP et aux CEJH en tant que représentant des directions.
2. Sous le pilotage de l'IAP-ASH et celui de la directrice de la DENC, en concertation avec les inspecteurs des circonscriptions :
  - Contrôle et accompagnement pédagogique;
  - Accompagnement des personnels affectés sur des postes spécialisés dans le premier degré ;
  - Accompagnement des équipes sur les textes réglementaires en vigueur ;
  - Accompagnement des équipes de circonscriptions sur des projets ponctuels ;

- Présentation de l'Ecole inclusive en Nouvelle-Calédonie au personnel d'encadrement nouvellement affecté ;
- Production d'outils et de documents d'accompagnement;
- Produire des outils et des projets d'activités destinés aux enseignants;
- Développer des outils à destination des élèves;
- Proposer des avis pédagogiques sur des productions non académiques à destination des écoles et des enseignants;
- Recueillir, analyser et publier des pratiques efficaces sur le site « carrefour numérique des pratiques » de la DENC;
- Mise à disposition d'outils spécifiques à l'enseignement spécialisé (WISC- mallette TED - ludothèque...).

Référent secondaire :

- Formation initiale (IFMNC) ;
- En charge de la conception et du suivi du projet fédérateur : les mini-jeux de l'avenir.

### **Profil :**

Savoir :

- Maîtrise des spécificités concernant les BEP;
- Bonne connaissance des textes réglementaires calédoniens relatifs aux BEP et au handicap;
- Parfaite connaissance des programmes scolaires;
- Bonne connaissance des approches pédagogiques et didactiques pour les 3 cycles de l'école primaire (maîtrise des concepts d'évaluation, adaptation scolaire, différenciation et remédiation);
- Bonne connaissance du système éducatif et de la répartition des compétences de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie;
- Bonne connaissance des TICE et de la FOAD;
- Titulaire de CAFIPEMF (Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur) ou vivement souhaité ;
- Bonne culture générale.

Savoir-Faire :

- Assister les équipes d'enseignants;
- Animer et coordonner une équipe;
- Organiser et mener des sessions de formation initiale et continue;
- Travailler avec des outils d'évaluation;
- Capacité à produire des documents de qualité dans le domaine de l'ASH.

Comportements professionnels :

- Grande mobilité requise;
- Flexibilité dans l'organisation du temps (réunions fin de journée);
- Intervention sur tout le territoire;
- Rigueur et sens de l'organisation;
- Esprit d'initiative;
- Bon relationnel;
- Sens du travail en équipe;
- Créativité;
- Sens de l'écoute;
- Discrétion;
- Capacité à rendre compte.

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Christelle VARNEY Tél: 77 62 76 / mail : [christelle.varney@gouv.nc](mailto:christelle.varney@gouv.nc) ou Sabine RIPOLL Tél: 23 95 90 / mail : [denc.safco.rh@gouv.nc](mailto:denc.safco.rh@gouv.nc)

Merci d'envoyer au plus tard le **Vendredi 15 Mai 2026** votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un CV, de la **fiche de renseignements** ci-jointe et de la copie de vos diplômes à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie / B.P M2 - 98849 Nouméa cedex / [drhfpnc.recrutement@gouv.nc](mailto:drhfpnc.recrutement@gouv.nc)